



## **DECLARATION DE MADAGASCAR**

Excellence Madame La Présidente,  
Excellences Mesdames et Messieurs du Système des Nations Unies,  
Excellences Mesdames et Messieurs les membres des Délégations  
Honorable Assistance,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand privilège pour Madagascar de participer à ce forum mondial consacré au cadre de réduction des risques de catastrophes pour l'après 2015.

A cette occasion, je tiens à exprimer mes sincères remerciements au pays hôte, le Japon. De même, ma gratitude s'adresse à tous les participants qui ont contribué aux différentes sessions consultatives des comités préparatoires qui ont permis de réaliser la présente assise.

Cette année, Madagascar a vécu l'une des pires péripéties en matière de catastrophes d'origine naturelle. Des précipitations exceptionnelles prolongées ont généré des inondations et des glissements de terrain ayant entraîné de tragiques pertes en vie humaine et d'importants dommages sur les infrastructures. Paradoxalement, la partie sud de l'île est en train de traverser une période de sécheresse qui engendre une situation de crise alimentaire et nutritionnelle, exacerbée par l'invasion acridienne qui continue à affecter les 2/3 du pays.

Face à ces désastres, le Gouvernement malagasy a déjà pris toutes les dispositions nécessaires afin de venir en aide aux victimes, soulager les souffrances et réparer les dégâts. Toutefois, les capacités nationales ayant été limitées, devant l'ampleur du sinistre, le recours à l'aide extérieure a été inévitable.

Ainsi, plusieurs Organisations humanitaires dont le Système des Nations Unies et les Pays amis ont répondu à l'appel à l'aide internationale lancé par le Gouvernement et sont venus apporter leur assistance à Madagascar. En particulier, le Japon qui nous a octroyé des abris et des stations de traitement d'eau.

Nous voudrions leur exprimer notre reconnaissance pour leur soutien indéfectible à l'endroit de Madagascar. Je voudrais saisir cette occasion pour lancer un appel à l'endroit de nos partenaires et de nos pays amis, ensemble pour satisfaire les importants besoins d'urgence non encore couverts pour le relèvement et la reconstruction.

Par ailleurs, étant Président de la Commission de l'Océan Indien (COI), Madagascar se fait l'honneur de plaider en faveur d'une plus grande considération des Etats insulaires dans le CAH2. En outre, Madagascar fait sienne la déclaration de l'Afrique concernant les améliorations du projet du CAH2.

Pour Madagascar, l'année 2015 constituera la période de renforcement de sa Stratégie Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes et d'ores et déjà, je peux avancer que les priorités énumérées suivantes, dont Madagascar s'est fixé dans cette stratégie, s'inspirent de celles du projet de CAH2.

- Le renforcement de la capacité nationale en matière de réponse et de réhabilitation ;
- La mise en place de mécanisme d'investissement et de protection financière
- Le renforcement de la résilience communautaire ;
- Et l'intégration de la réduction des risques de catastrophes dans les politiques et programmes sectoriels.

En outre, le pays s'est engagé à la prévention et à la préparation aux risques émergents, dont les risques technologiques et chimiques, en projetant de mettre en œuvre les Conventions Internationales y afférentes.

A cet effet, les résolutions de cette rencontre mondiale constitueront la charnière principale de cette réactualisation et de cette initiative.

Je vous remercie de votre aimable attention.